

District du Grand Besançon - Remplacement d'un délégué suppléant

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par courrier du 7 décembre 1999, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN m'a fait part de sa décision de démissionner de son poste de délégué suppléant au conseil districat, poste auquel il avait été désigné par délibération du Conseil Municipal du 4 novembre 1996.

Le groupe «Une Volonté, une Force pour Besançon» propose pour siéger à sa place la candidature de Gérard FIGARD.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette modification.

Récépissé préfectoral du 24 janvier 2000.